

Autorisation et information.

Ces informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 40 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à notre secrétaire ou à notre trésorier, qui vous transmettront les renseignements.

A l'occasion d'activités liées au club, vous êtes susceptible d'être photographié et cette photo peut être publiée sur notre site Internet.

Cette photographie ne sera accompagnée d'aucune information susceptible de vous rendre identifiable, aucun nom ne sera mentionné. Les légendes accompagnant la ou les photographie(s) ne porteront pas atteinte à votre réputation ni à votre vie privée.

Je vous remercie de me confirmer votre approbation sur l'utilisation de cette photographie dans les conditions précisées ci-dessus, en apposant votre signature ou celle du tuteur légal (dans le cas d'un mineur).

En cas de refus de votre part votre photo ou celle de votre enfant sera publiée mais le visage sera rendu flou avec un logiciel de retouches d'images afin d'éviter toute identification.

En l'absence d'une notification de votre part avant la fin de la semaine qui suit la date de votre adhésion, le Club Micronet considèrera que vous autorisez cette publication.

NOM et prénom :

Autorise la publication sur le site Internet <http://www.clubmicronet.net>.

J'ai bien noté que je peux à tout moment faire retirer cette photographie du site web en m'adressant au président ou au secrétaire.

N'autorise pas la publication de la photographie.

Fait à VINCENNES, le

Signature de l'adhérent